

**Mes principes éthiques dans mes pratiques professionnelles :**

	<b>RESPECT</b>	<b>RESPONSABILISATION</b>	<b>PROTECTION</b>	<b>RESPONSABILITE</b>	<b>ENGAGEMENT DANS LA RELATION</b>
	respecter inconditionnellement chacun en tant qu'être humain, indépendamment de toute caractéristique spécifique	encourager le développement et l'autonomie des personnes	prendre soin de soi et des autres en se rappelant de la valeur de chacun	prendre en compte les conséquences de nos propres décisions et actions	développer un intérêt sincère pour le bien-être des parties prenantes
<b>envers mes clients, c'est :</b>	Toujours adopter une attitude assertive, quelque soit les niveaux de compétence ou les réactions de mes clients (accompagnés, stagiaires, ou audités)	Faciliter l'expression de demandes claires, Savoir confronter des situations de passivité	Etablir des contrats clairs, à partir des demandes des clients, sans sauvetage Respecter la confidentialité, éviter des conflits d'intérêt éventuels	Spécifier le partage de responsabilités entre le client et moi. Réagir ou confronter le client si ses actes sont dommageables au projet, au contrat, à une autre personne, ou à lui-même	Préparer avec professionnalisme mes interventions Exprimer aux clients des signes de reconnaissance encourageant, sincères, justes, au bon moment
<b>envers moi, c'est :</b>	Respecter mes propres besoins, savoir dire "non" si mes interlocuteurs ne sont pas éthiques, valoriser et célébrer les réussites	Etre conscient d'erreur ou d'échec et disposer de ressources pour progresser (formation, supervisions par exemple)	Me donner les moyens d'être disponible physiquement et psychologiquement lors des interventions	Etre conscient de mes limites, de mes émotions ou de mes projections dans mes interventions	Me nourrir des expériences des autres (clients, collègues, partenaires...) en restant ouvert, curieux, et en développant mon empathie
<b>envers mes collègues, confrères ou partenaires, c'est :</b>	Respecter leurs cadres de référence lorsqu'ils ne sont pas les mêmes que les miens dans nos interventions en commun	Etre transparent sur les enjeux mutuels de collaborations ou de concurrence	Contractualiser nos relations, à partir des enjeux reconnus de chacun (par exemple propriété intellectuelle)	Refuser une collaboration si l'intervention commune n'est pas congruente avec mes valeurs (et notamment ces principes éthiques)	Apporter ma contribution aux réflexions et développements dans mes réseaux professionnels. Etre disponible pour des échanges d'expériences organisés.